

Les 10 failles de cybersécurité qui ont marqué l'année 2018

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

LE NET EXPERT VOUS INFORME

Les 10 failles de cybersécurité qui ont marqué l'année 2018

A l'approche de la fin d'année, Hiscox, spécialiste de la cyberassurance, souhaite revenir sur les failles de cybersécurité les plus frappantes de 2018. 1....[Lire la suite sur la source]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez

plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

L'intelligence artificielle bouleverse la comptabilité

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LENETEXPERT .fr EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
--	---	--	--	---	---



L'intelligence artificielle bouleverse la comptabilité

Le Net Expert
VOUS INFORME

Avec l'IA, la gestion de la paie ou des factures des entreprises sont de plus en plus automatisées. Comptables et experts-comptables vont être amenés à faire évoluer leurs professions...[Lire la suite sur la source]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis

JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION
N° DPO-15945

Numéro de formateur
98 84 03041 84

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Data**dock**
Organisme **validé**
et **référencé**

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

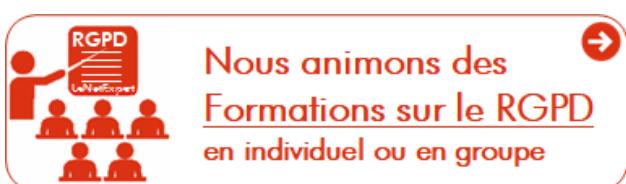
Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à

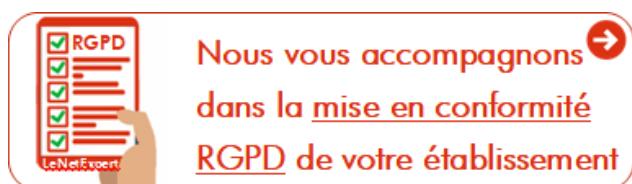
Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des
Formations sur le RGPD
en individuel ou en groupe**



**Nous vous accompagnons
dans la mise en conformité
RGPD de votre établissement**

Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

La RGPD et la relation client : les principaux points d'attention





Le Net Expert
VOUSINFORME

La RGPD et la relation client : les principaux points d'attention

Depuis l'essor des technologies numériques et du digital au sens large, la relation client a pris une toute nouvelle dimension....[Lire la suite sur la source]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION
N° DPO-15945



DataDock
Organisme **validé**
et **référencé**

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Nous animons des
Formations sur le RGPD
en individuel ou en groupe



Nous vous accompagnons
dans la mise en conformité
RGPD de votre établissement



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Pour quels types de traitements est requis une Analyse d'Impact relative à la protection des données (PIA / DPIA) ?

Comme promis par la CNIL, la liste des types d'opérations de traitement pour lesquelles une analyse d'impact relative à la protection des données est requise vient d'être portée au Journal Officiel le 6 novembre 2018. Vous trouverez ci-dessous cette liste,

- Traitements de données de santé mis en œuvre par les établissements de santé ou les établissements médico-sociaux pour la prise en charge des personnes ;
- Traitements portant sur des données génétiques de personnes dites « vulnérables » (patients, employés, enfants, etc.) ;
- Traitements établissant des profils de personnes physiques à des fins de gestion des ressources humaines ;
- Traitements ayant pour finalité de surveiller de manière constante l'activité des employés concernés ;
- Traitements ayant pour finalité la gestion des alertes et des signalements en matière sociale et sanitaire ;
- Traitements ayant pour finalité la gestion des alertes et des signalements en matière professionnelle ;
- Traitements des données de santé nécessaires à la constitution d'un entrepôt de données ou d'un registre ;
- Traitements impliquant le profilage des personnes pouvant aboutir à leur exclusion du bénéfice d'un contrat ou à la suspension voire à la rupture de celui-ci ;
- Traitements mutualisés de manquements contractuels constatés, susceptibles d'aboutir à une décision d'exclusion ou de suspension du bénéfice d'un contrat ;
- Traitements de profilage faisant appel à des données provenant de sources externes ;
- Traitements de données biométriques aux fins de reconnaissance des personnes parmi lesquelles figurent des personnes dites « vulnérables » (élèves, personnes âgées, patients, demandeurs d'asile, etc.) ;
- Instruction des demandes et gestion des logements sociaux ;
- Traitements ayant pour finalité l'accompagnement social ou médico-social des personnes ;
- Traitements de données de localisation à large échelle

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION
N° DPO-15945



Data**dock**
Organisme **validé**
et référencé

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Nous animons des Formations sur le RGPD
en individuel ou en groupe



Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement

Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : Version électronique authentifiée publiée au JO n° 0256 du 06/11/2018 | Legifrance

Comment peut-on savoir si vous êtes chez vous et dans quelle pièce grâce au Wifi ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT.fr	 LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE		 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
			Comment peut-on savoir si vous êtes chez vous et dans quelle pièce grâce au Wifi ?		

La présence de personnes dans un logement perturbe la propagation des ondes émises par les routeurs Wi-Fi, suffisamment en tous les cas pour savoir si quelqu'un est présent ou non.

Nous avons tous des routeurs Wi-Fi à la maison, ils sont si pratiques pour accéder à Internet. Mais les ondes radio émises par ces appareils trahissent également, de façon involontaire, notre présence dans le foyer.

Des chercheurs des universités de Santa Barbara et Chicago viennent de montrer qu'il suffit de se munir d'un smartphone et d'un plan des locaux ciblés, puis de se balader un peu autour pour savoir si une personne est présente, et parfois même dans quelle pièce. Et cela avec une précision qui dépasse les 87 %. Pour une espion ou un voleur, c'est une information plutôt intéressante....[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

[Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été](#)

[Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe](#)

[Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?](#)

[Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?](#)

[Attaques informatiques : comment les repérer ?](#)

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Votre réseau Wi-Fi peut vous trahir et indiquer si vous êtes chez vous et dans quelle pièce*

La protection des données à caractère personnel dans le monde

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



Denis JACOPINI
VOUS INFORME
LCI

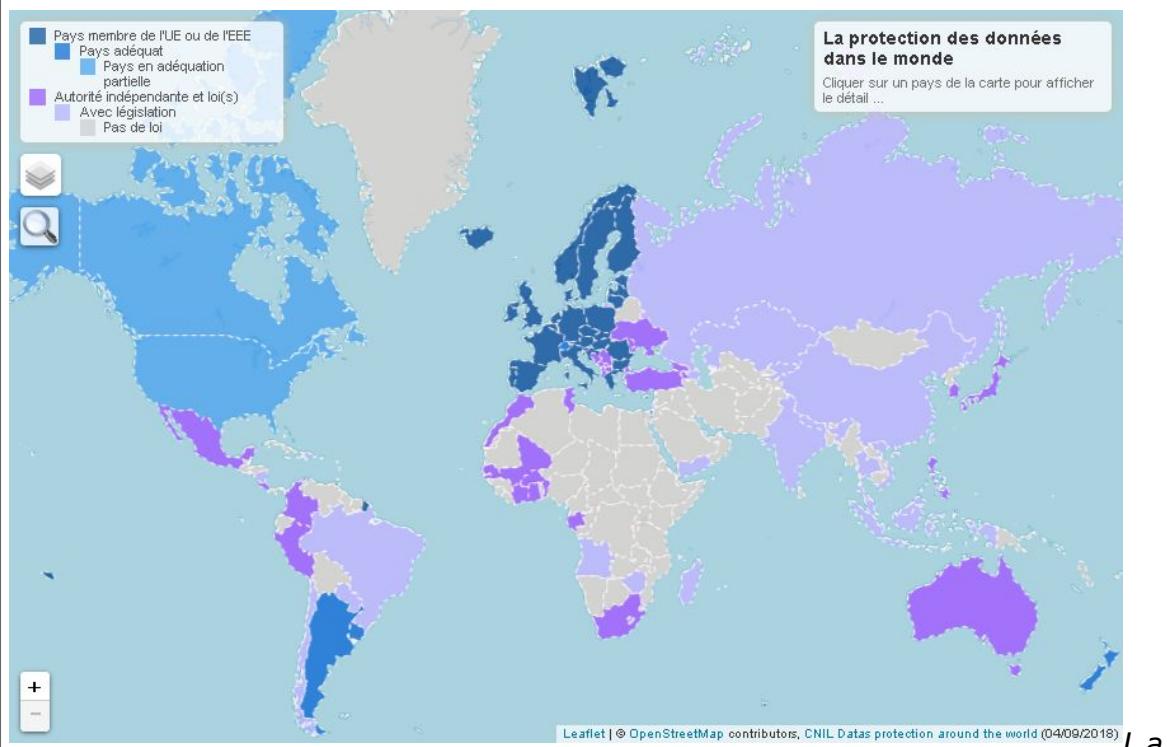
La protection des données à caractère personnel dans le monde

Dans quel pays transférer des données personnelles et à quelles conditions ? Quel pays dispose d'une législation spécifique ou d'une autorité de protection des données personnelles ?

Cette carte vous permet de visualiser les différents niveaux de protection des données des pays dans le monde. Vous pouvez afficher les autorités de protection des données à l'aide de l'icône « calque » située en haut à gauche de la carte.

Retenez que les Pays auprès desquels vous pouvez envoyer des données à caractère personnel sans vous poser de questions sont :

- Tous les pays membres de l'UE ou de l'EEE,
- les Départements ou Régions français d'Outre-Mer,
- la Suisse,
- l'Uruguay,
- l'Argentine,
- la Nouvelle Zélande,
- les Iles, Féroé,
- les Terres Australes Françaises,
- Israël.



Protection des données à caractère personnel dans le monde

Ailleurs, il est interdit d'envoyer des données à caractère personnel sans vous assurer que le destinataire est en adéquation partielle avec la législation française ou européenne relative à la protection des données à caractère personnel.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis

JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION
N° DPO-15945

Numéro de formateur
98 84 03041 84

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Data**dock**
Organisme **validé**
et **référencé**

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

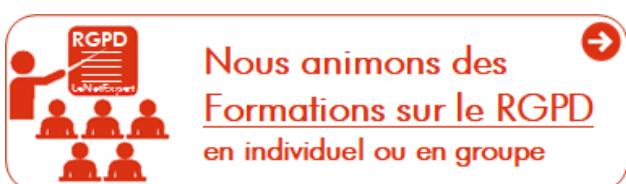
Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à

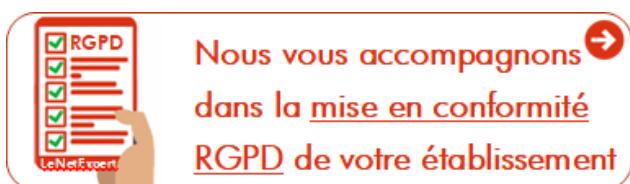
Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des
Formations sur le RGPD
en individuel ou en groupe**



**Nous vous accompagnons
dans la mise en conformité
RGPD de votre établissement**

Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

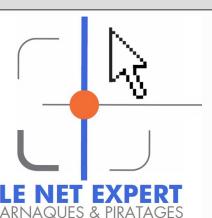
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : *La protection des données dans le monde | CNIL*

Le cryptojacking peut-il débarrasser le web de la publicité ? Avis de Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT <i>fr</i>	 RGPD CYBER LENET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI VOUS INFORME LCI	Le cryptojacking peut-il débarrasser le web de la publicité ? Avis de Denis JACOPINI				

Où comment le minage de cryptomonnaies pourrait financer la création de contenu web à la place de la publicité.

La ruée vers l'or immatériel continue. Un rapport publié par la Cyber Threat Alliance fait état d'une augmentation de 459% des attaques dites de « cryptojacking » entre 2017 et 2018. Cette pratique cybercriminelle consiste à exploiter la puissance de calcul d'ordinateurs tiers pour miner des cryptomonnaies.

Pour rappel, le terme « mining » désigne les calculs qui permettent de vérifier les transactions en monnaies virtuelles et de les consigner dans un registre public, la blockchain. Le mining est un procédé long, coûteux en ressources informatiques et néanmoins indispensable. De ce fait, ceux qui s'en acquittent peuvent toucher une récompense financière sous la forme de nouvelles unités de cryptomonnaie.

Suivant ce principe, la recette des cryptojackers est simple : en insérant quelques lignes de code malveillant (CoinHive, par exemple) sur un site web, ils peuvent s'approprier les ressources informatiques des visiteurs à leur insu pour miner. Difficile pour les internautes d'identifier cette spoliation : le seul signe visible est un léger ralentissement de leur machine. En septembre, Europol a décrit cette pratique comme « la nouvelle tendance en matière de cybercrime. »

...

Pour **Denis Jacopini**, ingénieur expert en cybercriminalité, ce modèle économique à grande échelle sur le web est « parfaitement envisageable : c'est un mode de fonctionnement qui est amené à se généraliser. » Il insiste en revanche sur la nécessité de penser la dimension éthique de cette pratique. Tout site qui envisagerait de rétribuer ses créateurs grâce au minage doit avant tout faire preuve de transparence vis-à-vis de ses utilisateurs...[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Le cryptojacking peut-il débarrasser le web de la publicité ? – Motherboard*

Certification des compétences des DPO – Ce que va proposer la CNIL



Denis JACOPINI



VOUS INFORME

Certification des compétences des DPO – Ce que va proposer la CNIL

Afin de permettre l'identification des compétences et savoir-faire du délégué à la protection des données (DPO), la CNIL adopte deux référentiels en matière de certification de DPO.

La certification des personnes physiques

La certification n'est pas obligatoire pour exercer les fonctions de délégué à la protection des données. Ce n'est pas non plus un préalable nécessaire à la désignation auprès de la CNIL. Inversement, il n'est pas exigé d'être désigné en tant que délégué pour être candidat à la certification des compétences du DPO.

Il s'agit d'un **mécanisme volontaire** permettant aux personnes physiques de justifier qu'elles répondent aux exigences de compétences et de savoir-faire du DPO prévues par le règlement. Acteur clé de la conformité au RGPD, le DPO doit en effet disposer de **connaissances spécialisées du droit et des pratiques en matière de protection des données**. Le certificat constitue un vecteur de confiance à la fois pour l'organisme faisant appel à ces personnes certifiées mais également pour ses clients, fournisseurs, salariés ou agents.

Les conditions préalables pour accéder à la certification sont précisées à l'exigence 1 du référentiel de certification.

La CNIL ne délivrera pas elle-même de certification DPO. Ce sont les organismes certificateurs, lorsqu'ils auront été agréés par la CNIL, qui délivreront la certification aux personnes remplissant les conditions préalables et ayant réussi l'épreuve écrite. La certification ne sera donc possible que lorsque les premiers agréments auront été délivrés par la CNIL aux organismes certificateurs. Les personnes intéressées par cette certification pourront alors se rapprocher de ces organismes en vue d'être certifiés.

L'agrément des organismes certificateurs par la CNIL

Les organismes certificateurs qui souhaitent délivrer une certification de compétences sur la base du référentiel d'agrément de la CNIL peuvent déposer une demande d'agrément auprès de la CNIL (modalités décrites dans les FAQ). La demande devra respecter les exigences prévues dans le référentiel d'agrément.

Dans l'attente de l'élaboration d'un programme d'accréditation spécifique portant sur la certification de DPO avec le COFRAC, les organismes certificateurs candidats à l'agrément de la CNIL doivent être agréés par un organisme d'accréditation au regard de la norme ISO/CEI 17024:2012 (*Évaluation de la conformité – Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes*) dans un domaine existant.

Le fonctionnement de ce dispositif fera l'objet, au plus tard dans un délai de deux ans à compter de son entrée en vigueur, d'une évaluation en vue d'adapter, le cas échéant, les exigences des référentiels. Les éventuelles modifications du référentiel d'agrément ou du référentiel de certification seront sans incidence sur les certifications ou les agréments qui auront déjà été délivrés.

Ces référentiels pourront être partagés avec les autres autorités de protection européennes au sein du CEPD (Comité européen de la protection des données).

L'agrément de la CNIL n'est obligatoire que pour les organismes qui souhaitent délivrer une certification DPO sur la base du référentiel élaboré par la CNIL. Cela signifie que tout organisme peut néanmoins certifier des DPO sur la base de son propre référentiel de certification, non approuvé par la CNIL, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

The infographic is divided into several sections:

- Pourquoi est-ce utile ?** Shows a network diagram with 'vecteur de confiance pour votre réseau' at the top, connected to 'client', 'fournisseur', 'collaborateur', 'employeur', and 'sous-traitant'. A red box labeled 'RGPD' is at the center, with 'reconnaissance de vos compétences' on the left.
- Pouvez-vous y prétendre ?** Shows two icons: one for 'EXPERIENCE minimum' (35 years) and another for 'FORMATION' (2 years, 2013-2015, GIL, RSSI).
- Qui peut vous certifier ?** Shows a circular stamp for 'Organismes de certification RECOUPÉS CNIL' from 2019, with 'ISO17024' and 'sont accrédités sur la base de la norme ISO/IEC 17024'. It also shows a magnifying glass over a list of letters (a, b, c, d).
- Comment se déroule l'examen ?** Shows a seal for 'QCM 100 d'au moins questions' (with 1/2 concernant des cas pratiques), a 'réussisse si...' section, and a chart showing '75% de réponses exactes' and 'et 50% de bonnes réponses dans chacun des 3 domaines' (Administration, Recensement, Sécurité).

[Lien vers la source]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION
N° DPO-15945

Numéro de formateur
93 84 03041 84

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Datadock
Organisme validé
et référencé

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

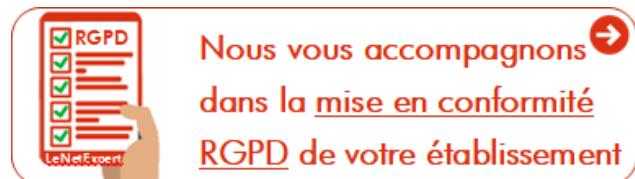
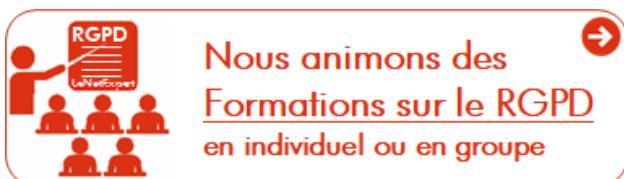
Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité

avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles

en 6 étapes

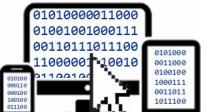
Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : *Certification des compétences du DPO : la CNIL adopte deux référentiels | CNIL*

Vers la fin des mots de passe simples

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES LE NET EXPERT .fr	 RGPD CYBER LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI VOUS informe			Vers la fin des mots de passe simples		

La Californie a adopté une loi qui fixe des normes de sécurité plus strictes pour les appareils connectés au réseau, fabriqués ou vendus dans l'État.

Les mots de passe «admin» et autre «password» risquent bientôt de devoir quitter le hit-parade des plus populaires de la Toile. En vigueur dès 2020, la mesure vise particulièrement les objets connectés qui se multiplient. Cela implique la constitution d'un sésame unique ou d'une procédure de démarrage obligeant le client à générer son propre code lorsqu'il utilise le gadget pour la première fois, explique le site TheRegister...[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

[Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été](#)

[Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe](#)

[Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?](#)

[Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?](#)

[Attaques informatiques : comment les repérer ?](#)

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Vers la fin des mots de passe basiques*

Données personnelles – Les WiFi publics sont dangereux

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 <p>LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES</p>	 <p>EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT <i>.fr</i></p>	 <p>RGPD CYBER MISES EN CONFORMITÉ</p>	 <p>SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions</p>	 <p>LE NET EXPERT FORMATIONS</p>	 <p>LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES</p>
 <p>Denis JACOPINI vous informe</p>		<p>Données personnelles – Les WiFi publics sont dangereux</p>			

Le WiFi a rendu plus facile la vie de nombreux d'entre nous, mais cela ne signifie pas qu'il faille utiliser les réseaux publics sans aucune précaution comme le rappelle l'Autorité de Régulation des Télécommunications (TRA).

En effet, se connecter à ces réseaux peut être un risque pour vos données personnelles qu'il s'agisse de photos, de pages internet consultées ou pire, de vos informations bancaires.

Ainsi, lorsque vous vous connecterez dans un endroit public à l'avenir pensez à ne pas laisser d'accès à des dossiers partagés, à n'effectuer des paiements que sur des sites sécurisés, ou encore à éviter de cliquer sur des liens disponibles sur les réseaux sociaux de type Twitter, Facebook ou encore Instagram.

Pour ce dernier point, gardez toujours en tête que certaines offres sont justement trop belles pour être vraies.

Pensez également à regarder si les sites sur lesquels vous vous trouvez sont effectivement sécurisés (sites mentionnant dans la barre d'adresse des connexions via HTTPS vs la connexion http, non sécurisée).

Conseil de Denis JACOPINI

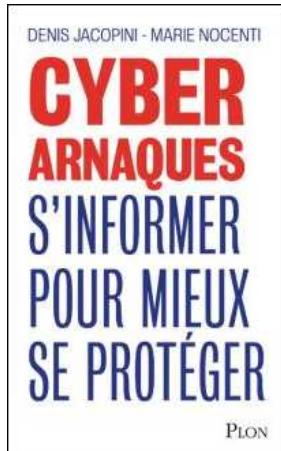
Afin de palier au risque des Wifi Publics, nous vous recommandons :

- de partager et d'utiliser l'accès à Internet de votre smartphone en veillant à vérifier que vous êtes au moins en communication 3G, 4G ou +
- d'utiliser un VPN (Virtual Private Network) qui aura pour effet de crypter l'ensemble des échanges Internet entrants et sortants. Notez toutefois que l'utilisation d'un VPN ne protégera pas votre ordinateur contre les intrusions via le Wifi Public. Ainsi, une intrusion étant toujours possible, nous vous recommandons de ne connecter au Wifi Public que des équipements sécurisés avec un logiciel de sécurité, **ne contenant aucune donnée stratégique**.
- Si vous n'avez pas le choix et vous devez absolument vous connecter un Wifi Public pour accéder à votre messagerie par exemple, nous vous recommandons de vérifier que vous vous rendez bien sur un site Internet dont l'URL commence par « https » et de ne réaliser que des échanges non confidentiels sur cette ligne, évitez ainsi de communiquer votre numéro de CB !

Même si on entend beaucoup parler du RGPD qui a pour objectif de protéger nos données à Caractère Personnel, sachez qu'il ne sagit qu'un Règlement et qu'il ne protège pas des pirates informatiques.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : *DONNÉES PERSONNELLES – Attention aux WiFi publics* | lepetitjournal.com